

ACCUEIL ^{de} LOISIRS

DE LA VALLÉE DU SEREIN

CHABLIS

Pôle Jeunesse,
7 rue du Cantara, BP65
89800 Chablis

PONTIGNY

Maison de l'enfant,
2 bis rue Saint-Thomas,
89230 Pontigny

Les accueils de loisirs sont gérés par la



2 rue du Serein BP 65
89800 CHABLIS

06 89 72 14 41



Vacances d'été 2026
OUVERTURE DU 6 AU 31 JUILLET / 17 AU 31 AOÛT

ACCUEIL ^{de} LOISIRS

DE LA VALLÉE DU SEREIN



COMMENT INSCRIRE SON ENFANT ?

vous avez déjà un dossier



PORTAIL FAMILLE

alsh-pontigny.portail-defi.net
Identifiant et mots de passe requis

Toute inscription vaut acceptation du règlement de fonctionnement

vous n'avez pas de dossier



Lundi, mardi : 9h à 17h30
Mercredi : 9h à 18h30
Jeudi : 9h à 17h
Vendredi : 9h à 12h

CONTACT

Joffrey Labaune / Alexia Feltes
(sur rendez-vous uniquement)

03 86 47 86 12 / 06 80 98 32 82
direction.alshpontigny@3cvt.fr
adj-direction.alshpontigny@3cvt.fr

TARIFS JOURNALIERS

Une réduction de 10% sera effectuée dès deux enfants présents sur une même période facturée.
En cas de graves troubles alimentaires et sur présentation d'un PAI, possibilité de déduire le montant du repas (3,39 €). Dans ce cas, la famille fournira le repas adapté à l'enfant.
Le règlement du séjour est à effectuer au Service Gestion Comptable de Chablis.

Tarifs	T1 QF <700 €	T2 701 <QF> 800 €	T3 800 <QF> 1000 €	T4 1001 <QF> 1300 €	T5 1301 <QF> 1600 €	T6 1601 <QF> 2000 €	T7 QF >2000 €
Journée complète avec repas	5,50 €	7,50 €	9,50 €	11,50 €	12 €	12,50 €	13 €
1/2 journée sans repas	3 €	4 €	5 €	6 €	6,50 €	7 €	7,50 €
1/2 journée avec repas	6,50 €	7 €	8,50 €	9,50 €	10 €	10,50 €	11 €
Forfait semaine (5 journées complètes avec repas)	26 €	36 €	45,50 €	55 €	57 €	59 €	61 €

DOCUMENTS À APPORTER

- N° allocataire CAF ou MSA (merci de fournir votre attestation de quotient familial)
- Justificatif d'assurance de responsabilité civile de l'année 2025-2026
- Carnet de santé pour les vaccins
- Si vous souhaitez mettre en place le prélèvement pour vos factures du centre de loisirs, **apportez votre RIB**

ACCUEIL DES ENFANTS



HORAIRES D'ACCUEIL

Journée
7h30-18h30

Demi-journée avec repas
7h30-13h15 ou 11h45-18h30

Demi-journée sans repas
7h30-12h ou 13h15-18h30



TRANSPORT

Un service de ramassage de bus gratuit matin et soir est assuré dans chaque commune de la 3CVT.

Renseignements auprès du directeur de votre centre de loisirs.



PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

Les élus de la Communauté de Communes ont travaillé à la mise en place d'un projet éducatif de territoire, document obligatoire à la déclaration du séjour auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

Les animateurs ont travaillé à l'élaboration du projet pédagogique. Ce document établit le cadre de fonctionnement de l'Accueil de loisirs et explique dans quels buts sont effectuées les différentes activités en tenant compte des rythmes de vie de chaque tranche d'âges et du nombre d'enfants accueillis.



ENCADREMENT DES ENFANTS

Les enfants sont encadrés par des animateurs brevetés ou en cours de formation conformément à la réglementation du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.



REPAS

Ils seront pris dans la salle à manger du centre de loisirs et livrés par la société API.

Le menu est consultable sur c-est-pret.com//scolaire/menus

ACCUEIL de LOISIRS
DE LA VALLÉE DU SEREIN